



Contestation d'un excès de vitesse: questions

Par **Leonard**, le **18/04/2009** à **16:56**

Bonjour,

j'ai été verbalisé en excès de vitesse avec interception.

Questions;

- matériel utilisé Ultralyte (laser). S'agit-il d'un radar mobile ou fixe (la case fixe est cochée sur le document)?
- pas de panneau d'information avant le contrôle ; est-ce obligatoire?
- est-ce que certains ont utilisé la contestation avec demande de "passage devant un tribunal de proximité"?

Merci à l'avance pour vos réponses.

Par **razor2**, le **18/04/2009** à **17:38**

Bonjour,

- 1- Jumelles = radar fixe.
- 2- Les panneaux, bien sur, ne sont pas obligatoires
- 3- Sur quelles bases voudriez vous contester??

Par **Leonard**, le **19/04/2009** à **09:55**

Merci.